



**Institut National de la Statistique du
Burundi**



Direction du département technique

Service Etude et Statistiques des Prix

Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023

Bujumbura, Mars 2025

Avant-propos

Les données du parc automobile du Burundi sont une publication élaborée par l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) et destinée à paraître annuellement.

Il répond aux besoins ressentis par plusieurs utilisateurs de disposer des données sur le parc automobile en vue de réaliser leur planification en ce qui concerne les pièces de rechange, l'infrastructure routière, etc.

L'édition de 2023 suit les autres éditions antérieures depuis 2013, qui étaient une reprise de la publication qui avait été suspendue en 2002 par manque de ressources humaines compétentes pour le faire.

Malgré tous les soins apportés à sa conception et son élaboration, cette publication comporte probablement des lacunes et des imperfections. Aussi, serons-nous attentifs à toutes les remarques ou suggestions qui pourraient contribuer à la rédaction de la version définitive et l'amélioration des prochaines éditions.

La Direction Générale de l'INSBU espère que cette publication sera judicieusement exploitée par le public intéressé en l'occurrence, les chercheurs, les décideurs politiques, etc. Elle saisit donc cette occasion pour remercier l'équipe ayant élaboré cette publication, l'administration, et tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

Le Directeur Général de l'INSBU,

NDAYISHIMIYE Nicolas.

Equipe de travail

Directeur Général : NDAYISHIMIYE Nicolas

Directeur du Département Technique : DUNIA Prudence

Chef de Service ESP : IRANYIBUTSE Fidèle

Chargé du traitement de Parc Automobile du Burundi : IRANKUNDA Spacia

Tables des matières

Avant-propos	1
Equipe de travail	2
Tables des matières	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques.....	5
1. Introduction	6
2. Objectifs	6
3. Méthodologie.....	6
3.1 Source de données.....	7
3.2 Traitement informatique des données	8
3.2.1 Définition et description des variables	8
3.2.2 Apurement des données.....	9
3.3 Production des tableaux	9
4. Résultats et Analyses.....	10
4.1 Structure du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.....	10
4.2 Age ou année de fabrication des automobiles immatriculés au Burundi au cours de l'année 2023	12
4.3 Puissance des automobiles immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.....	14
4.5 Places assises de l'automobile burundaise	15
4.6 Catégorie des plaques du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2022.	15
4.7 Usage du Parc automobile burundais	16
4.8 Le parc des motos.....	17
4.9 Parc des Véhicules particuliers	18
4.10 Parc des autobus/autocars.....	20
4.11 Usage des autocars/ autobus.....	20
Conclusion.....	21

Liste des tableaux

Tableau 1 : Descriptif des variables	8
Tableau 2 : Répartition du parc automobile par tranches d'âges pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023 (avec % en ligne).....	13
Tableau 3 : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2019 à 2023 selon l'année de fabrication.	13
Tableau 4 : Répartition du Parc automobile par puissance pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023(avec % en ligne)	14
Tableau 5 : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon la catégorie des plaques(avec % en ligne)	16
Tableau 6 : Parc automobile selon l'usage au cours de l'année 2018 à 2023	16
Tableau 7 : Répartition des motos selon leur usage au cours de l'année 2019 à 2023.....	17
Tableau 8 : Répartition des motos selon le type de plaque de 2018 à 2023	17
Tableau 9 : Evolution des véhicules particuliers au cours de l'année 2017 à 2023	18
Tableau 10 : Répartition des véhicules particuliers selon la puissance des nouvelles immatriculations en 2023.	19
Tableau a : Evolution des nouvelles immatriculations de 2019 à 2023	22
Tableau b : Répartition par type de véhicules du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.	22
Tableau c : Répartition du parc automobile immatriculé au Burundi du 2021 -2023 selon les tranches d'âges des véhicules	22
Tableau d : Répartition (% colonne) du parc automobile par type et tranches d'âges des véhicules nouvellement immatriculés en 2023 (avec % en colonne)	23
Tableau e : Marque les plus observées des automobiles immatriculées au Burundi au cours de l'année 2018 à 2023	23
Tableau f : Parc automobile par type & tranche de puissance pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023(avec % en colonne).....	23
Tableau g : Parc automobile par source d'énergie pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023 (avec % en ligne).....	24
Tableau h : Parc automobile selon le nombre de places assises pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023(avec % en colonne).	24
Tableau i : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon la catégorie des plaques(avec % en colonne).....	24
Tableau j: Répartition des autobus et auto cars selon l'année de fabrication de 2021 à 2023	25

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Nouvelles immatriculations du parc automobile du Burundi au cours de l'année 2023.</i>	10
<i>Graphique 2 : Evolution des nouvelles immatriculations pour les motos et véhicules(2014-2023)</i>	10
<i>Graphique3 : Répartition du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon les grandes categories de l'automobile.</i>	11
<i>Graphique 4: Evolution de la part(en%) de la marque TOYOTA de 2018 à 2023</i>	11
<i>Graphique 5 : Evolution de la part (%) de la marque TVS de 2018 à 2023</i>	11
<i>Graphique 6 : Répartition du parc automobile selon l'année de fabrication (2022-2023) ..</i>	12
<i>Graphique 6_1 : Répartition des véhicules selon l'année de fabrication (2022-2023)</i>	12
<i>Graphique 7 : Répartition du parc automobile selon la source d'énergie pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023.</i>	15
<i>Graphique 8 : Répartition du parc automobile selon le nombre de places assises et le type de véhicule en 2023.</i>	15
<i>Graphique 9 : Répartition des autobus /auto cars selon l'année de fabrication pour les nouvelles immatriculations de 2023</i>	20
<i>Graphique 10 : Répartition des autocars/autobus selon les principaux usages pour les nouvelles immatriculations de 2023</i>	20

1. Introduction

La production des statistiques sur le parc automobile au Burundi est une activité qui date de longtemps. Cette activité a été suspendue en 2002 suite au manque de ressources humaines ayant des capacités suffisantes pour exploiter les données sur le parc automobile. La publication régulière a été reprise à partir de 2013.

Le service en charge d'enregistrement des automobiles qui était logé au ministère des finances a subi actuellement des restructurations et est logé dans l'Office Burundais de Recettes (OBR). En conséquence, cette publication représente une image en coupe instantanée des données du parc automobile du 01 janvier au 31 décembre 2023.

2. Objectifs

L'objectif de la présente publication est d'offrir des informations détaillées sur les nouvelles immatriculations sur le parc automobile du Burundi. Les informations concernent principalement :

- La marque du véhicule,
- La puissance du véhicule,
- L'année de fabrication,
- Le type de carburant consommé par le véhicule,
- L'usage fait du véhicule, etc.

Ces informations peuvent être utiles pour les magasins qui vendent des pièces de rechange, du matériel roulant, les pouvoirs publics pour la planification des infrastructures routières, etc.

3. Méthodologie.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs méthodes d'évaluation du parc automobile :

- Enquêtes auprès de la population ou d'entreprises,
- Comptages administratifs ou de modélisations.

Les méthodologies sont aussi variées que les objectifs diffèrent.

Toutes ces approches permettent de dénombrer le volume du parc, parfois d'en déterminer sa structure selon divers paramètres, mais toutes ne sont pas également adaptées pour étudier les évolutions du parc au cours du temps et effectuer des projections dans l'avenir.

La méthode retenue dans la présente publication est le comptage administratif.

En effet, tous les véhicules portant une immatriculation circulant actuellement au Burundi sont soumis d'une façon ou d'une autre à une taxation directe, qu'il s'agisse des véhicules particuliers ou utilitaires, légers ou lourds. En outre, les fichiers constitués avec l'enregistrement de ces véhicules comportent d'autres informations utiles à l'analyse.

Ainsi, les véhicules qui font objet de cette publication sont les véhicules immatriculés au Burundi annuellement, par le service en charge des Immatriculations de l'Office Burundais des Recettes (OBR).

Le chronogramme des activités pour la production et publication de ce document suit certaines étapes.

En effet, la finalisation des rapports au niveau de l'OBR prend fin au mois de Mars de l'année suivante et la collecte et le traitement des données par l'INSBU prend la période allant du mois d'Avril au mois de Juin. Le document produit est soumis au niveau du comité technique de l'information

statistique (CTIS) qui se réunit quatre fois l'année, pour validation. Après la validation, l'étape suivante est l'acheminement du document dans le service en charge de la publication et archivage.

3.1 Source de données.

Auparavant, le service en charge d'enregistrement des automobiles était logé au ministère des finances. Par après, il y a eu restructuration des institutions publiques et l'enregistrement des automobiles immatriculés s'est retrouvé au niveau du service informatique de l'Office Burundais de Recettes (OBR).

Les données du parc automobile du Burundi sont directement collectées à l'OBR qui est le premier à enregistrer les importations. A l'INSBU, c'est le Service : « Etudes et Statistiques des Prix » qui fait la collecte et le traitement de ces données pour des besoins du parc automobile.

La base brute fournie par l'OBR contient les variables suivantes :

- ✓ La marque ;
- ✓ Le modèle ;
- ✓ Le Châssis ;
- ✓ Le moteur ;
- ✓ L'année de fabrication ;
- ✓ La puissance du moteur ;
- ✓ Type de plaque ;
- ✓ Le poids net ;
- ✓ La classification ;
- ✓ La couleur ;
- ✓ Le type de Carburant ;
- ✓ Le nombre de places ;
- ✓ L'usage ;
- ✓ La date d'enregistrement

3.2 Traitement informatique des données

3.2.1 Définition et description des variables

La base de données telle que reçue au niveau du service en charge de l'immatriculation de l'Office Burundais des Recettes contient plusieurs variables.

Ci-après, sont les variables considérées ainsi que leur description.

Tableau 1 : Descriptif des variables

Variables	Explication
Numéro d'immatriculation	<i>Il s'agit du numéro d'enregistrement dans le registre des automobiles qui portent un numéro minéralogique ou plaque d'immatriculation. Cette variable contient l'information d'identification de chaque véhicule. Il est unique dans la base de données, sinon on serait en présence d'un doublon. Ces numéros d'immatriculation sont construits de la façon suivante : Chaque numéro contient 2 lettres et 4 chiffres pour les plaques civiles, 3 lettres et 3 chiffres pour les véhicules immatriculés « IT », « GB », et les véhicules des corps diplomatiques et consulaires.</i>
Marque du véhicule	<i>C'est le nom qu'une usine de montage attribue à l'automobile qui y sort. Exemple TOYOTA, NISSAN. Ces marques sont multiples, avec une forte variabilité. Cette variable est importante pour la planification de l'importation des pièces de rechange des véhicules.</i>
Année de fabrication	<i>Il s'agit de la date à laquelle, le véhicule a été fabriqué. Il est aussi important pour les vendeurs des pièces détachées mais aussi pour les vendeurs de véhicule en ce sens qu'elle leur permet de faire leur planification.</i>
Puissance	<i>C'est la force de traction de ce véhicule exprimé en chevaux-vapeur.</i>
Catégorie de plaque	<i>Les catégories de plaques retenues sont les suivantes : IT, GB, PN, FDN, Civil, etc.</i>
Poids net	<i>Il s'agit de l'indication du poids du véhicule</i>
Type de carburant	<i>A l'heure actuelle, il existe plusieurs sources d'énergie pour les véhicules.</i>
Nombre de places assises	<i>Est important surtout pour les autocars, les autobus et les voitures utilisées pour le transport public.</i>
Usage du véhicule	<i>Les usages des véhicules sont multiples et variés. Ici on a distingué : les véhicules de transport en commun, les véhicules des particuliers, etc.</i>
Véhicule particulier	<i>Est un véhicule de transport de personne comportant au minimum 4 roues et 9 places assises au maximum (non compris les camionnettes,</i>

Variables	Explication
	<i>les camions et les tracteurs). Cette catégorie englobe les voitures , les Jeeps et Voxy dans la construction de cette nouvelle variable</i>
Autobus/autocar	<i>Est un véhicule de transport de personne comportant au minimum 4 roues et plus de 9 places assises, cette catégorie est réservée pour le transport en commun des personnes. Elle englobe les minibus et les bus dans la construction de cette nouvelle variable</i>

3.2.2 Apurement des données

Après la réception du fichier de données de la part des services d'immatriculation de l'OBR, c'est la phase d'apurement qui commence.

Cette phase se réalise dans les étapes suivantes :

- Harmonisation et nettoyage du fichier ;
- Identification et élimination des doublons,
- Croisement des variables entre elles pour détecter d'éventuelles incohérences.

A. Harmonisation et nettoyage du fichier

A cette étape, il s'agit de parcourir le fichier en harmonisant surtout les libellés, en corrigeant les mots mal écrits.

B. Identification et élimination des doublons

Le premier cas des doublons c'est lorsque les véhicules ont en commun toutes les attributs semblables dans la base de données,

Le deuxième cas des doublons c'est le cas des véhicules qui ont le même numéro de plaque, même marque, même numéro de châssis et même numéro de moteur.

Tous ces cas de doublons, une fois détectés, sont éliminés.

C. Croisement des variables

Il est souhaitable d'avoir un fichier bien nettoyé et n'ayant pas des doublons.

Cependant, on peut ne pas rencontrer ces cas cités ci-haut et trouver des cas d'incohérence entre les données elles-mêmes. A ce moment, on fait recours à la correction des données dans le fichier. A titre d'exemple, un poids ou le type de carburant qui n'est pas proportionnel au type d'automobile.

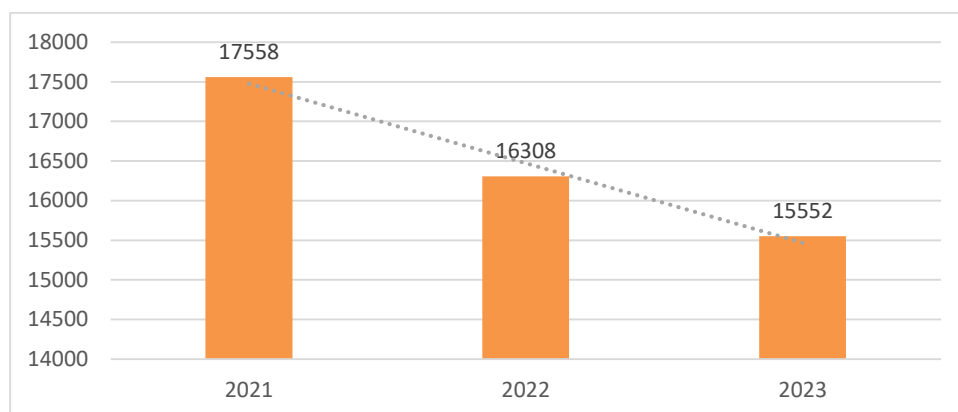
3.3 Production des tableaux

Les logiciels MS Excel et SPSS ont été utilisés pour la production des tableaux, des graphiques et d'éventuels calculs. Les résultats sont transférés dans le logiciel MS Word pour l'édition du texte et la publication.

4. Résultats et Analyses

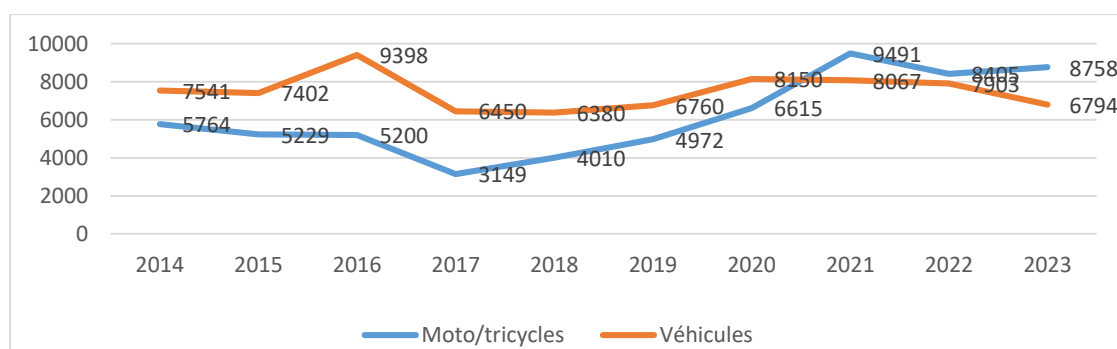
4.1 Structure du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.

Graphique 1 : Nouvelles immatriculations du parc automobile du Burundi au cours de l'année 2023.



Le graphique précédent montre que les nouvelles immatriculations des automobiles ont baissé en 2023 (15552) par rapport à l'année 2022(16308), soit une diminution de 4,6% en 2023 par rapport à l'année 2022.

Graphique 2 : Evolution des nouvelles immatriculations pour les motos et véhicules(2014-2023)

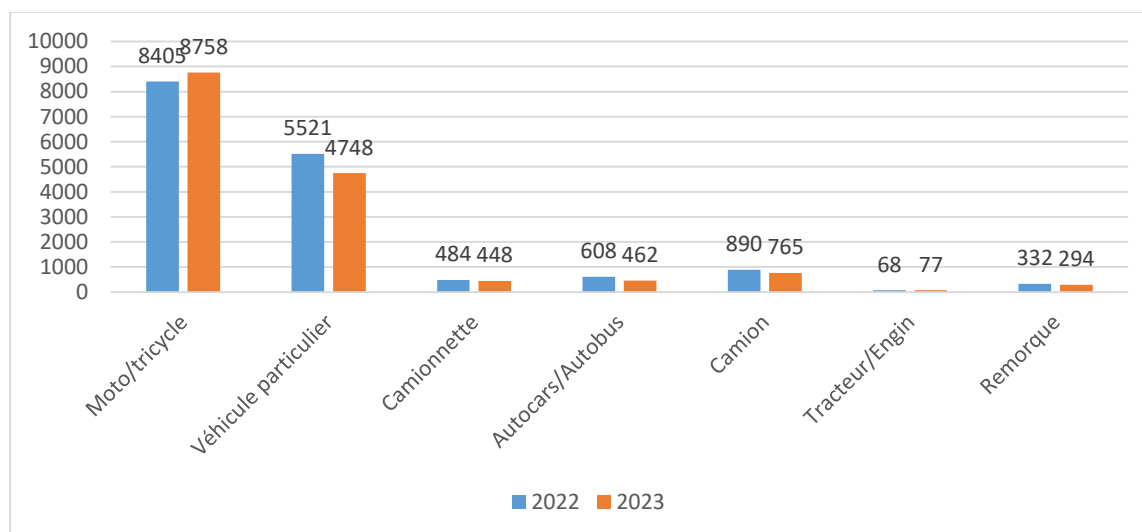


Le graphique ci-dessus montre l'évolution des nouvelles immatriculations des motos et des véhicules de 2014 à 2023.

En effet, sur la période de 2014 à 2017, les motos et les véhicules ont une même tendance à la baisse alors que de 2017 à 2021 cette tendance reprend à la hausse pour ces deux catégories de l'automobile. Il est à constater que dans ces deux périodes, les véhicules sont plus nombreux que les motos.

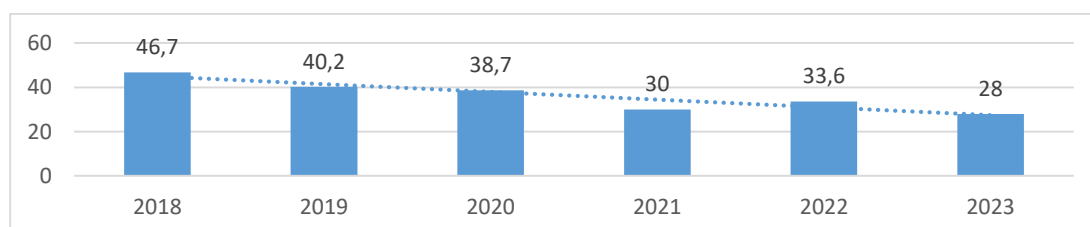
La période de 2021 à 2023 est caractérisée par une baisse des véhicules et une hausse des motos avec un écart remarquable pour l'année 2023. Ainsi, comme l'on constate sur le graphique précédent les véhicules nouvellement immatriculés en 2023 sont au nombre de 6794 et les motos/tricycles sont au nombre de 8758 soit respectivement 43,7% et 56,3 % dans l'ensemble de l'automobile burundais.

Graphique3 : Répartition du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon les grandes catégories de l'automobile.



Le graphique ci-dessus montre que les nouvelles immatriculations du parc automobile burundais de 2023 sont dominées principalement par les motos/tricycles et les véhicules particuliers ; soit un effectif de 13506 représentant plus de 86,8 % de l'ensemble de l'automobile. Les tracteurs/Engins agricoles ne représentent qu'au nombre de 77 soit 0,5 % de l'ensemble.

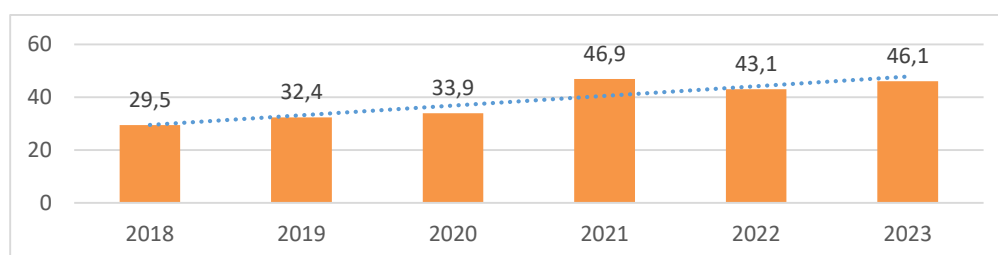
Graphique 4: Evolution de la part (en%) de la marque TOYOTA de 2018 à 2023



Le graphique précédent montre l'évolution en pourcentage de la marque Toyota qui est la marque la plus observée parmi d'autres marques des véhicules.

En effet, l'importation de celle-ci n'a cessé de diminuer depuis 2018 à 2021 passant respectivement de 46,7% à 30% et avec une allure à la hausse en 2022 (33,6%) et pourtant cette tendance reprend à la baisse pour l'année 2023 (28%).

Graphique 5 : Evolution de la part (%) de la marque TVS de 2018 à 2023

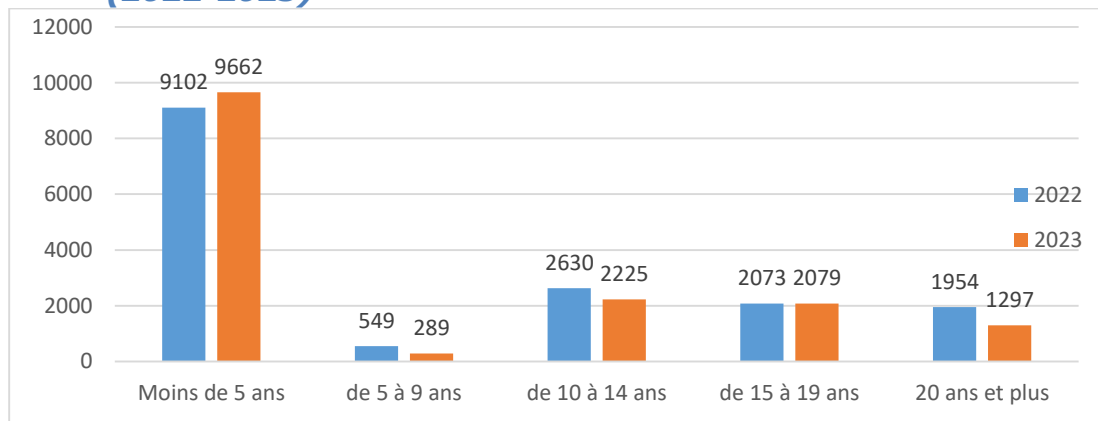


Le graphique précédent montre l'évolution en pourcentage de la marque TVS qui est la marque la plus observée parmi d'autres marques des Motos.

L'importation de celle-ci a augmenté depuis 2018 à 2021 passant respectivement de 29,5% à 46,9% mais et une allure de diminution en 2022(43,1%). Pourtant il est assisté une tendance à la hausse pour l'année 2023 (46,1%).

4.2 Age ou année de fabrication des automobiles immatriculés au Burundi au cours de l'année 2023

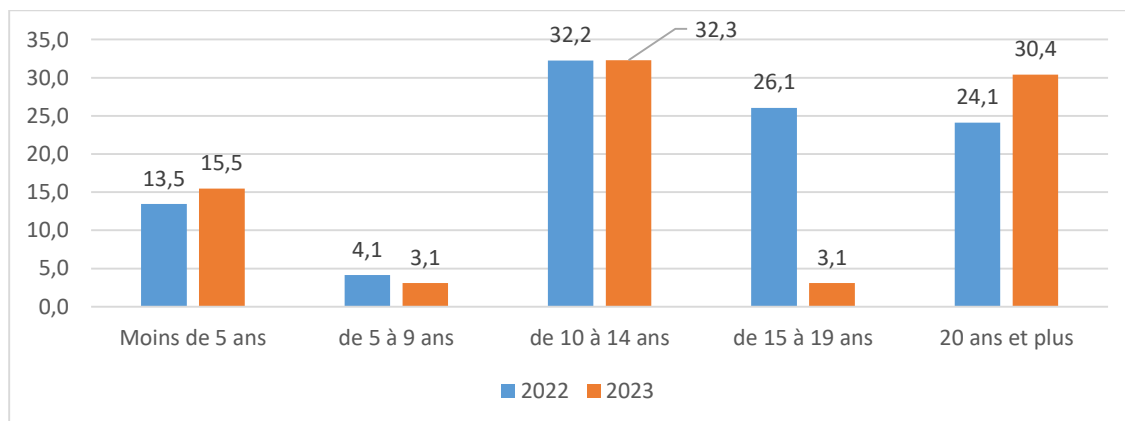
Graphique 6 : Répartition du parc automobile selon l'année de fabrication (2022-2023)



La répartition des automobiles selon la durée de fabrication montre que les nouvelles immatriculations de l'automobile âgée de moins de 5 ans sont plus élevées tandis que ceux de 5 à 9 ans sont en petit nombre en 2022 et 2023. Ce qui est compréhensible car cette tranche d'âge est constituée en grande partie des motos

En effet, comme en 2022, il est observé un nombre non négligeable des automobiles nouvellement immatriculés plus âgés égal 1294 soit 8,3% des immatriculations en 2023. Il faut se rappeler qu'elles étaient à 20% en 2022.

Graphique 6_1 : Répartition des véhicules (en %) selon l'année de fabrication (2022-2023)



Le graphique précédent montre qu'en isolant les motos pour considérer seulement les véhicules, il est à constater que les véhicules nouvellement immatriculés, nombreux sont plus âgés de 10 ans à 14 ans ainsi que de 20 ans et plus pour l'année 2023 et 2022.

Tableau 2 : Répartition du parc automobile par tranches d'âges pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023 (avec % en ligne)

GENRE	Moins de 5 ans		De 5 à 9 ans		De 10 à 14 ans		De 15 à 19 ans		De 20 ans et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Motos/tricycles	8611	98,3	80	0,9	32	0,4	12	0,1	23	0,3	8758	100
Véhicules particuliers	295	6,7	143	3,2	1975	44,4	1657	30,3	678	15,4	4748	100
Camionnette	270	60,3	27	6,0	30	6,7	36	8,0	85	19,0	448	100
Autocar/ Autobus	17	2,2	4	0,6	32	6,2	242	70,0	167	20,9	462	100
Camion	262	34,2	12	1,6	111	14,5	88	11,5	292	38,2	765	100
Tracteur/ Engin	36	46,8	9	11,7	10	13,0	14	18,2	8	10,4	77	100
Remorque	171	58,2	14	4,8	35	11,9	30	10,2	44	15,0	294	100
Total	9662	62,1	289	1,9	2225	14,3	2079	13,4	1297	8,3	15552	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Ce tableau ci haut de la répartition du parc automobile par catégorie en 2023 montre que les tranches d'âge des automobiles des nouvelles immatriculations âgées de moins de 5 ans et celles de 10 ans à 14 ans ont un effectif élevé par rapport aux autres tranches.

Ainsi, on remarque que parmi la tranche d'âge de moins de 5 ans, les motos/ tricycles sont plus nombreuses tandis que parmi la tranche d'âge de 10 à 14 ans les plus nombreux sont les véhicules particuliers. Ce comportement est resté le même que celui de l'année précédente.

Tableau 3 : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2019 à 2023 selon l'année de fabrication.

Année de Fabrication	2019		2020		2021		2022		2023	
	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule
Avant 1992	15	57	25	66	24	100	22	85	7	61
1992	0	18	1	21	1	27	0	25	0	23
1993	1	21	1	30	3	31	3	23	0	13
1994	0	31	0	39	1	33	0	29	0	22
1995	0	48	2	42	0	66	1	42	1	26
1996	1	74	0	57	3	70	1	55	0	49
1997	1	67	1	68	3	77	0	67	1	33
1998	3	81	1	58	7	82	2	71	0	41
1999	0	59	1	67	7	52	2	39	4	38
2000	2	103	0	77	2	59	2	66	2	70
2001	1	215	1	202	5	144	3	243	1	120
2002	1	99	0	86	1	135	5	132	2	106
2003	2	103	2	160	1	204	0	296	2	160
2004	0	164	1	181	4	323	3	253	1	209
2005	5	152	2	279	2	367	4	480	2	303

Année de Fabrication	2019		2020		2021		2022		2023	
	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule	Moto	Véhicule
2006	1	206	0	226	4	525	3	495	1	435
2007	5	215	0	354	3	335	3	548	0	469
2008	5	215	3	258	14	421	3	344	3	482
2009	3	1136	6	238	5	215	2	348	1	313
2010	7	2055	9	1278	7	319	3	324	7	368
2011	2	399	3	2254	8	1363	12	278	3	234
2012	14	96	42	566	8	1557	19	845	3	377
2013	12	166	6	68	4	272	21	1172	8	686
2014	31	64	19	81	15	83	30	253	4	760
2015	38	54	38	77	55	77	57	76	14	136
2016	47	45	10	46	21	68	35	95	7	54
2017	108	53	23	29	27	52	52	54	9	51
2018	825	329	56	68	50	41	42	51	13	45
2019	3842	435	1740	549	203	63	36	51	14	33
2020	0	0	4622	625	1914	331	82	68	37	26
2021	0	0	0	0	7089	575	4281	582	193	33
2022	0	0	0	0	0	0	3652	437	3480	561
2023	0	0	0	0	0	0	0	0	4938	457
TOTAL	4972	6760	6615	8150	9491	8067	8381	7927	8758	6794

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau ci-dessus montre que parmi les 8758 motos/tricycles enregistrées en 2023, un effectif de 4758 a été fabriqué cette année soit plus de 54,3% des motos/tricycles enregistrés tandis que les véhicules enregistrés en 2023, l'effectif le plus élevé s'observe pour les véhicules fabriqués en 2006, 2007, 2008, 2013 et 2014 respectivement avec l'effectif de 435, 469, 482, 686 et 760 soit un effectif total de 2832 qui représente 41,7% de l'ensemble des nouvelles immatriculations en 2023.

4.3 Puissance des automobiles immatriculées au Burundi au cours de l'année 2023.

Tableau 4 : Répartition du Parc automobile par puissance pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023(avec % en ligne)

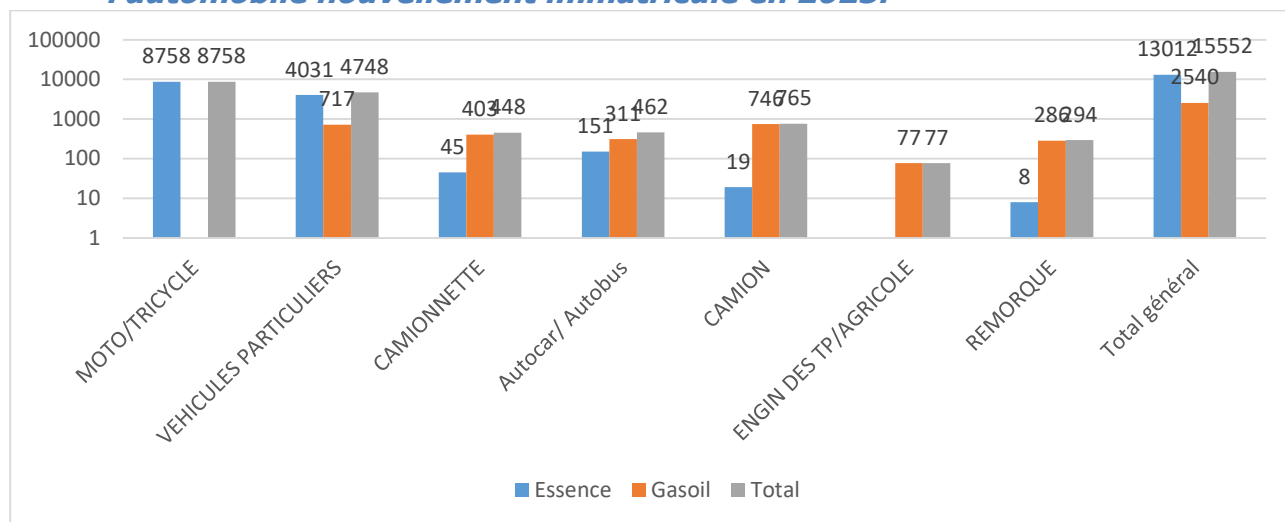
Type automobile	mois de 5 cc		de 5 à 9 cc		de 10 à 14 cc		de 15 à 20 cc		plus de 20 cc		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	8758	100	0	0	0	0	0	0	0	0	8758	56,3
Véhicule particulier	0	0	2216	99,3	2055	91,9	326	45,3	151	9,4	4748	30,5
Camionnette	0	0	10	0,4	52	2,3	309	42,9	77	4,8	448	2,9
Autocars/Autobus	0	0	5	0,2	127	5,7	78	10,8	252	15,7	462	3
Camion	0	0	1	0	2	0,1	6	0,8	756	47,1	765	4,9
Tracteur/Engin	0	0	0	0	1	0	1	0,1	75	4,7	77	0,5
Remorque	0	0	0	0	0	0	0	0	294	18,3	294	1,9
Total	8758	100	2232	100	2237	100	720	100	1605	100	15552	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

La répartition des véhicules selon leur puissance automobile pour l'année 2023 montre que les nouvelles immatriculations des automobiles qui ont une puissance inférieure à 5 chevaux sont dominées par les motos et ceux qui ont 5 à 9 et 10 à 14 chevaux sont dominés essentiellement par des véhicules particuliers comme le tableau ci-dessus le montre.

4.4 Source d'énergie du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.

Graphique 7 : Répartition du parc automobile selon la source d'énergie pour l'automobile nouvellement immatriculé en 2023.

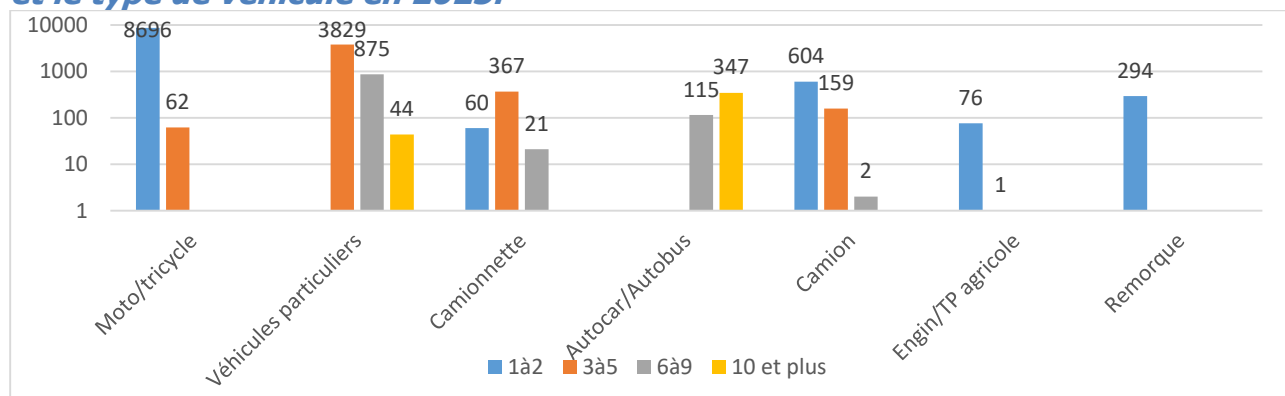


Comme le graphique ci-dessus le montre, les automobiles nouvellement immatriculées en 2023 consomment pour la plupart de l'essence c à d 13012 automobiles parmi 15552 consomment de l'essence soit 83,7 % dans l'ensemble.

Ce qui est normal car la majorité de l'automobile burundaise est dominée par les motos/tricycles et les véhicules particuliers qui consomment de l'essence.

4.5 Places assises de l'automobile burundaise

Graphique 8 : Répartition du parc automobile selon le nombre de places assises et le type de véhicule en 2023.



Dans le graphique ci-dessus, le constat est que le parc automobile du Burundi pour les nouvelles immatriculations en 2023 est représenté par des automobiles dont le nombre de places assises inférieur ou égal à 5 places. Ceci s'explique par le fait que le parc

automobile burundais est composé en grande partie par les véhicules particuliers, des motos, des camions et des camionnettes qui ne nécessitent pas beaucoup de places assises.

4.6 Catégorie des plaques du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2022.

L'immatriculation de l'automobile burundaise est caractérisée par des plaques privées, les plaques des catégories du gouvernement (GB), les plaques des Corps Diplomatiques (CD), les IT et PN/FDN

Tableau 5 : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon la catégorie des plaques(avec % en ligne)

Type automobile	CD		GB		IT		PN/FDN		PRIVEE		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	2	0,0	142	1,6	211	2,4	1	0,0	8402	95,9	8758	100
Véhicule particulier	89	1,9	15	0,3	46	1,0	0	0	4598	96,8	4748	100
Camionnette	6	1,3	33	7,4	88	19,6	30	6,7	291	65,0	448	100
Autocars/Autobus	2	0,4	5	1,1	1	0,2	0	0	454	98,3	462	100
Camion	0	0	7	0,9	11	1,4	0	0	747	97,6	765	100
Tracteur/Engin	0	0	3	3,9	15	19,5	0	0	59	76,6	77	100
Remorque	0	0	0	0	0	0	0	0	294	100	294	100
Total	99	0,6	205	1,3	372	2,4	31	0,2	14845	95,5	15552	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau précédent montre que 14845 des nouvelles immatriculations du parc automobile burundais en 2023 ont des plaques privées soit 95,5% de l'ensemble. Il faut rappeler qu'en 2022, elles représentaient 94,0%.

4.7 Usage du Parc automobile burundais

Tableau 6 : Parc automobile selon l'usage au cours de l'année 2018 à 2023

Usage véhicule	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%	2023	%
AFFAIRES ET PROMENADES	6764	65,1	7149	60,9	8829	59,8	8852	50,4	8635	52,9	9316	59,9
SERVICE	131	1,3	235	2,0	494	3,3	209	1,2	67	0,4	111	0,7
TRANSPORT	3489	33,6	4312	36,8	5400	36,6	8462	48,2	7576	46,5	6071	39,0
DEPANEUSE	0	0	0	0	0	0	2	0,0	3	0,0	0	0
TRAVAUX	3	0,0	15	0,1	10	0,1	27	0,2	14	0,1	28	0,2
AMBULANCE	2	0,0	21	0,2	32	0,2	2	0,0	3	0,0	24	0,2
AUTRES USAGES	1	0,0	0	0	0	0	4	0,0	10	0,1	2	0,0
TOTAL	10390	100	11732	100	14765	100	17558	100	16308	100	15552	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau 6 montre que la plupart du parc automobile burundais des nouvelles immatriculations en 2023 est réservé essentiellement aux affaires et promenades en hauteur de 9316 et le transport en hauteur de 6071 représentant respectivement 59,9% et 39,0% dans l'ensemble. Il faut rappeler qu'en 2022, il représentait respectivement 52,9% et 46,5%.

4.8 Le parc des motos.

Tableau 7 : Répartition des motos selon leur usage au cours de l'année 2019 à 2023

Usage de la moto	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%	2023	%
Affaires et promenades	2871	57,7	3314	50,1	3640	38,4	3521	41,9	4842	55,3
Service	53	1,1	276	4,2	2	0,0	2	0,0	8	0,1
Transport	2048	41,2	3025	45,7	5849	61,6	4877	58,0	3908	44,6
indéfini	0	0	0	0	0	0	5	0,1	0	0
Total	4972	100	6615	100	9491	100	8405	100	8758	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau ci-après montre que la plupart des motos sont utilisés pour les affaires et promenades et le transport soit respectivement 4832 (55,3%) et 3908 (44,6%) de l'ensemble des nouvelles immatriculations des motos en 2023. Il faut constater que cette situation semble à celle des véhicules où en grande partie ils sont utilisés également pour les affaires et promenades et le transport

Tableau 8 : Répartition des motos selon le type de plaque de 2018 à 2023

Type de plaque	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%	2023	%
CD	0	0	3	0,1	1	0,0	0	0	2	0,02	2	0,0
GB	70	1,7	143	2,9	500	7,6	14	0,1	446	5,3	142	1,6
IT	92	2,3	48	1,0	48	0,7	15	0,2	90	1,1	211	2,4
PN/FD	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0,4	1	0,0
PRIVE	3844	95,9	4778	96,1	6066	91,7	9462	99,7	7835	93,2	8402	95,9
TOTAL	4010	100	4972	100	6615	100	9491	100	8405	100	8758	100

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Comme pour les véhicules, l'immatriculation des motos est constituée par des plaques privées, les plaques des catégories du gouvernement (GB), les plaques des Corps Diplomatiques (CD), les IT, et PN/FDN.

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des motos immatriculées en 2023 ont des plaques privées avec un effectif de 8402 (95,9%) dans l'ensemble du parc des motos. Cette tendance reste inchangée depuis 2015.

4.9 Parc des Véhicules particuliers

Tableau 9 : Evolution des véhicules particuliers au cours de l'année 2017 à 2023

Marque des véhicules	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AUDI	0	0	0	6	10	13	14
BMW	19	19	12	20	21	27	21
CHEVROLET	3	2	3	8	10	18	4
DAEWOO	3	2	0	1	1	5	0
DAIHATSU	6	6	7	10	27	49	122
FIAT	1	1	0	0	0	0	0
FORD	10	3	4	5	7	10	7
GREAT WALL	5	3	1	2	2	0	0
HONDA	231	9	12	12	14	10	14
HYUNDAI	14	24	29	58	121	107	92
INFINITY	0	0	0	5	8	0	6
ISUZU	36	0	1	0	0	0	0
KIA	15	20	27	65	88	73	53
KING LION	1	0	0	1	0	0	0
LAND ROVER	0	7	0	11	4	4	12
LEXUS	0	0	0	9	11	14	7
MAHINDRA	2	6	2	1	0	0	4
MAZDA	21	13	17	15	27	51	315
MERCEDES BENZ	268	44	51	48	74	54	60
MITSUBISHI	179	21	26	34	99	181	176
NISSAN	132	136	237	483	428	279	159
OPEL	1	0	2	0	0	3	0
PEUGEOT	10	12	6	7	2	5	5
RENAULT	9	7	10	8	4	3	6
SUBARU	16	17	48	129	72	51	30
SUZUKI	58	27	44	41	32	41	56
VOLKSWAGEN	50	42	40	45	31	31	29
TOYOTA	5171	4408	4163	4962	4735	4454	3497
VOLVO	3	4	6	7	2	3	6
AUTRES MARQUES VEHICULES	152	19	61	22	34	35	53
Total	6416	4852	4809	6016	5864	5521	4748

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau no9 montre que la majorité de véhicules particuliers des nouvelles immatriculations en 2023 sont de marque TOYOTA (3497 parmi les 4748) représentant

73,7% du parc des véhicules particuliers. Cette tendance s'observe inchangée depuis l'année 2017.

Tableau 10 : Répartition des véhicules particuliers selon la puissance des nouvelles immatriculations en 2023.

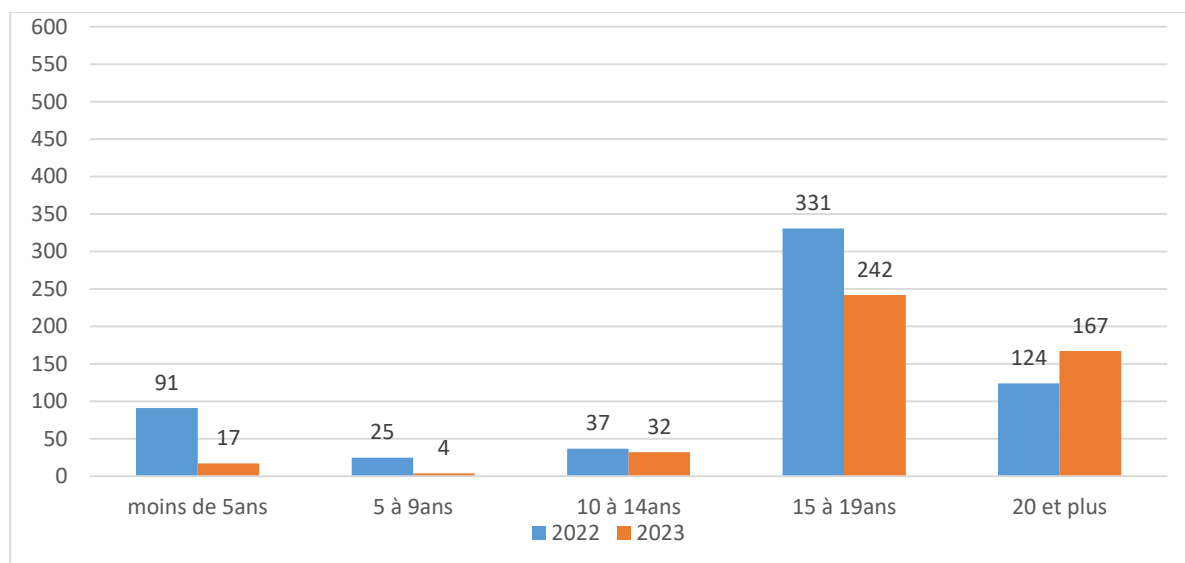
Marque des véhicules	de 5 à 9 cc	de 10 à cc	de 15 à cc	plus de 20 cc	Total
AUDI	0	8	5	1	14
BMW	2	17	2	0	21
CHEVROLET	1	2	1	0	4
DAIHATSU	121	1	0	0	122
FORD	0	5	2	0	7
HONDA	4	9	1	0	14
HYUNDAI	1	86	5	0	92
INFINITY	0	4	2	0	6
KIA	0	43	10	0	53
LAND ROVER	0	7	5	0	12
LEXUS	0	5	2	0	7
MAHINDRA	1	3	0	0	4
MAZDA	9	292	12	2	315
MERCEDES BENZ	3	46	6	5	60
MITSUBISHI	115	54	5	1	176
NISSAN	50	91	14	4	159
PEUGEOT	2	3	0	0	5
RENAULT	0	6	0	0	6
SUBARU	7	21	2	0	30
SUZUKI	33	22	0	0	56
VOLKSWAGEN	3	23	3	0	29
TOYOTA	1853	940	233	129	3497
VOLVO	0	4	2	0	6
AUTRES MARQUES	8	26	12	9	53
Total	2213	1718	324	151	4748

Source : Traitement de la base de données des immatriculations, OBR

Le tableau 10 montre que la plupart des véhicules particuliers immatriculés en 2023 possèdent 5 à 14 chevaux (3931 parmi les 4406) soit 89,2% du parc automobile dans cette catégorie.

4.10 Parc des autobus/autocars

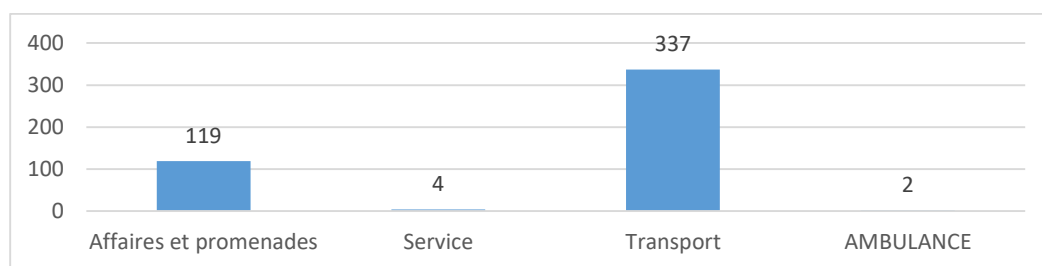
Graphique 9 : Répartition des autobus /auto cars selon l'année de fabrication pour les nouvelles immatriculations de 2023



L'effectif des autobus/autocars nouvellement immatriculés en 2023 s'élèvent à 462 représentant 2,9% dans l'ensemble. La répartition selon l'année de fabrication révèle que nombreux sont vieux car la plupart des autobus/autocars ont plus de 15 ans (409 parmi 462) soit 88,5 % du parc de cette catégorie. Cette situation semble à celle de l'année 2022 où elle représentait à 74% comme on peut le voir dans le graphique no 9.

4.11 Usage des autocars/ autobus

Graphique 10 : Répartition des autocars/autobus selon les principaux usages pour les nouvelles immatriculations de 2023



Le graphique ci-après indique que parmi les principaux usages des autocars/autobus immatriculés en 2023 sont réservés pour le transport. Ainsi 337 autobus /autocars parmi 462 dans l'ensemble de cette catégorie soit 72,9% pour le transport dans cette catégorie des véhicules.

Conclusion

Nous venons de présenter l'analyse issue des résultats provenant des données sur le parc automobile du Burundi nouvellement immatriculé en 2023.

Il ressort que les nouvelles immatriculations du parc automobile ne cessent de diminuer dans ces trois dernières années.

Il est à remarquer que celui-ci reste dominé par la marque TOYOTA pour ce qui est des véhicules et la marque TVS pour ce qui est des motos/tricycles. En outre, le parc automobile Burundais est utilisé pour l'affaire et promenade et du transport.

Enfin, au niveau de l'immatriculation, presque la totalité possède des plaques privées et le gouvernement ne représente qu'un petit nombre.

Il est à remarquer également que la situation de 2023 semble à celle des années antérieures que ce soit au niveau des marques, de l'usage véhicule, de l'immatriculation et de la consommation du carburant même si les chiffres diffèrent.

Annexe

Tableau a : Evolution des nouvelles immatriculations de 2019 à 2023

Type automobile	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycles	4972	42,4	6615	44,8	9491	54,1	8405	51,5	8758	56,3
Véhicules	6760	57,6	8150	55,2	8067	45,9	7903	48,5	6794	43,7
Total	11732	100	14765	100	17558	100	16308	100	15552	100

Tableau b : Répartition par type de véhicules du parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023.

Type automobile	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	4972	42,4	6615	44,8	9491	54,1	8405	51,5	8758	56,3
Véhicule particulier	4809	41	6016	40,7	5864	33,4	5521	33,9	4748	30,5
Camionnette	389	3,3	652	4,4	396	2,3	484	3	448	2,9
Autocars/Autobus	264	2,3	167	1,1	246	1,4	608	3,7	462	3,0
Camion	962	8,2	907	6,1	1218	6,9	890	5,5	765	4,9
Tracteur/Engin	333	2,8	398	2,7	343	2	68	0,4	77	0,5
Remorque	3	0	10	0,1	0	0	332	2	294	1,9
Total	11732	100	14765	100	17558	100	16308	100	15552	100

Tableau c : Répartition du parc automobile immatriculé au Burundi du 2021 - 2023 selon les tranches d'âges des véhicules

	2021		2022		2023	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 5 ans	10266	58,5	9102	55,8	8778	56,4
5 à 9 ans	674	3,8	549	3,4	2228	14,3
10 à 14 ans	3917	22,3	2630	16,1	2223	14,3
15 à 19 ans	1768	10,1	2073	12,7	718	4,6
20ans et plus	933	5,3	1954	12	1605	10,3
Total	17558	100	16308	100	15552	100

Tableau d : Répartition (% colonne) du parc automobile par type et tranches d'âges des véhicules nouvellement immatriculés en 2023 (avec % en colonne)

GENRE	Moins de 5 ans		De 5 à 9 ans		De 10 à 14 ans		De 15 à 19 ans		De 20 ans et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Motos/tricycles	8611	89,1	80	27,7	32	1,4	12	0,6	23	1,8	8758	56,3
Véhicules particuliers	295	3,1	143	49,5	1975	88,8	1657	79,7	678	52,3	4748	30,5
Camionnette	270	2,8	27	9,3	30	1,3	36	1,7	85	6,6	448	2,9
Autocar/ Autobus	17	0,2	4	1,4	32	1,4	242	11,6	167	12,9	462	3,0
Camion	262	2,7	12	4,2	111	5,0	88	4,2	292	22,5	765	4,9
Tracteur/ Engin	36	0,4	9	3,1	10	0,4	14	0,7	8	0,6	77	0,5
Remorque	171	1,8	14	4,8	35	1,6	30	1	44	3,4	294	1,9
Total	9662	100	289	100	2225	100	2079	100	1297	100	15552	100

Tableau e : Marque les plus observées des automobiles immatriculées au Burundi au cours de l'année 2018 à 2023

Marque	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TOYOTA	46,7	40,2	38,7	30	33,6	28,0
TVS	29,5	32,4	33,9	46,9	41,3	46,1
Total	76,2	72,6	72,6	76,9	66	66

Tableau f : Parc automobile par type & tranche de puissance pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023(avec % en colonne)

Type automobile	moins de 5 cc		de 5 à 9 cc		de 10 à cc		de 15 à cc		plus de 20 cc		Total	Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	8758	100	0	0	0	0	0	0	0	0	8758	56,3
Véhicule particulier	0	0	2216	99,3	2055	91,9	326	45,3	151	9,4	4748	30,5
Camionnette	0	0	10	0,4	52	2,3	309	42,9	77	4,8	448	2,9
Autocars/Autobus	0	0	5	0,2	127	5,7	78	10,8	252	15,7	462	3,0
Camion	0	0	1	0,0	2	0,1	6	0,8	756	47,1	765	4,9
Tracteur/Engin	0	0	0	0	1	0,0	1	0,1	75	4,7	77	0,5
Remorque	0	0	0	0	0	0	0	0	294	18,3	294	1,9
Total	8758	100	2232	100	2237	100	720	100	1605	100	15552	100

Tableau g : Parc automobile par source d'énergie pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023 (avec % en ligne)

Type automobile	Essence		Mazout		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	8758	100	0	0	8758	100
Véhicule particulier	4031	91,5	717	16,3	4406	100
Camionnette	45	10,0	403	90,0	448	100
Autocars/Autobus	151	18,8	311	38,7	804	100
Camion	19	2	746	97,5	765	100
Tracteur/Engin	0	0	77	100	77	100
Remorque	8	3	286	97	294	100
Total	13012	83,7	2540	16,3	15552	100

Tableau h : Parc automobile selon le nombre de places assises pour l'automobile nouvellement immatriculés en 2023(avec % en colonne).

Type automobile	1 à 2		3 à 5		6 à 9		10 et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	8696	89,4	62	1,4	0	0	0	0	8758	56,3
Véhicule particulier	0	0,0	3829	86,7	875	86,4	44	11	4748	30,5
Camionnette	60	0,6	367	8,3	21	2,1	0	0	448	2,9
Autocars/Autobus	0	0	0	0	115	11,4	347	89	462	3,0
Camion	604	6,2	159	3,6	2	0,2	0	0	765	4,9
Tracteur/Engin	76	0,8	1	0	0	0	0	0	77	0,5
Remorque	294	3,0	0	0	0	0	0	0	294	1,9
Total	9730	100	4418	100	1013	100	391	100	15552	100

Tableau i : Parc automobile immatriculé au Burundi au cours de l'année 2023 selon la catégorie des plaques(avec % en colonne)

Type automobile	CD		GB		IT		PN/FDN		PRIVEE		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		%	Nbre	%	Nbre	%
Moto/tricycle	2	2,0	142	69,3	211	57	1	3	8402	57	8758	56,3
Véhicule particulier	89	89,9	15	7,3	46	12,4	0	0	4598	31,0	4748	30,5
Camionnette	6	6,1	33	16,1	88	23,7	30	96,8	291	2,0	448	2,9
Autocars/Autobus	2	2,0	5	2,4	1	0,3	0	0,0	454	3,1	462	3,0
Camion	0	0	7	3,4	11	3,0	0	0	747	5,0	765	4,9
Tracteur/Engin	0	0	3	1	15	4	0	0	59	0,4	77	0,5
Remorque	0	0	0	0	0	0	0	0	294	2,0	294	1,9
Total	99	100	205	100	372	100	31	100	14845	100	15552	100

Tableau j: Répartition des autobus et auto cars selon l'année de fabrication de 2021 à 2023

Age véhicule	2021	%	2022	%	2023	%
moins de 5ans	58	23,6	91	15,0	17	3,7
de 5 à 9 ans	9	3,7	25	4,1	4	0,9
de 10 à 14 ans	30	12,2	37	6,1	32	6,9
de 15 à 19ans	122	49,6	331	54,4	242	52,4
20 ans et plus	27	11,0	124	20,4	167	36,1
TOTAL	246	100	608	100	462	100